

## Les 5 étapes de votre démarche en VAE

---

**Etape 1 :** Tout commence par une réflexion personnelle

**Etape 2 :** Je vérifie la faisabilité de mon projet VAE

**Etape 3 :** Je renseigne le LIVRET 1, dit Livret de recevabilité, que je fais ensuite parvenir à l'Agence des Services et de Paiement à Limoges

**Etape 4 :** J'attends la décision de l'ASP-Limoges

**Etape 5 :** Lorsque je reçois le résultat de ma recevabilité pour entrer dans le dispositif VAE, je peux décider soit :

- a) De rédiger mon LIVRET 2 seul(e), ou bien
- b) de Me faire accompagner dans la rédaction de mon LIVRET 2

Retrouvez la suite sur notre SITE à la page [VAE DEAES \(Dépt58\)](#)

## Nous contacter

---

**Courriel :**

*Pour plus d'infos*  
[armoniaformation@gmail.com](mailto:armoniaformation@gmail.com)

**Téléphone :** 03 86 27 03 35

Voir le calendrier des permanences téléphoniques en bas de page sur notre [SITE](#)

**Dispositif d'Accompagnement en VAE**  
**Pôle : Clamecy – Cosne - Puisaye**

<http://www.armoniaformation.fr/>

# Armonia Formation

---

**Dispositif d'accompagnement**

**En Validation des Acquis  
de l'Expérience**

**Pôle : Clamecy – Puisaye – Cosne sur Loire**

**Diplôme d'Etat d'Accompagnant  
Educatif et Social**

*Spécialité Accompagnement  
à l'Education Inclusive  
et à la Vie Ordinaire.*



n° D.A . 27 58 00 721 58

## Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

### Spécialité Accompagnement à l'Education Inclusive et à la Vie Ordinaire

#### Candidat(e) en V.A.E., ce dispositif vous concerne si :

➡ Vous disposez d'une **expérience professionnelle significative** au regard du référentiel de compétences du D.E.A.E.S., dans la spécialité de l'accompagnement de la vie à domicile.

➡ Si vous êtes **suffisamment motivé(e)** pour entreprendre un important travail d'écriture.

➡ Et en **capacité** à rendre compte de vos activités par la **production d'un écrit structuré**.

#### Notre dispositif comprend :

- 1/ Des entretiens en présentiel
- 2/ Des relectures annotées de vos écrits
- 3/ Une préparation à l'entretien d'octroi

## Processus d'admission

**Entretien de positionnement :** Celui-ci vise à vérifier avec vous, la faisabilité de votre projet en Validation des Acquis de votre Expérience.

#### Procédure :

➡ Nous échangeons autour de votre expérience et de votre projet en VAE.

➡ Nous réalisons un 1<sup>er</sup> repérage des situations à décrire dans le cadre de votre Livret 2.

➡ Nous évaluons votre capacité à produire un écrit.

➡ Nous vous faisons part de notre décision pour bénéficier de notre dispositif d'accompagnement VAE.

#### Pour plus d'infos : Visitez notre [SITE](#)



« L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. [...] accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs ; veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents [...] les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle. »

## Financement

#### Durée de l'accompagnement :

24h00 maximum

#### Modalités de financement :

Nos actions d'accompagnement en VAE peuvent être financées via :

- Le Plan de Formation
- Le Compte Personnel de Formation

Armonia Formation est **référéncé** en tant que prestataire **UNIFORMATION**

#### A savoir :

Tout accompagnement fait l'objet de signature :

\*D'un contrat d'accompagnement (avec calendrier prévisionnel de réalisation de la prestation)

\*D'une convention tripartite pour la prise en charge financière La facturation de notre prestation

*La phase de positionnement  
ne fait l'objet d'aucune facturation.*